Quelques glanes lexicales en Haut-Quercy

Autor(en): **Sibille, Jean**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **79 (2015)**

Heft 313-314

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-842219

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Quelques glanes lexicales en Haut-Quercy

Les sources concernant le lexique des parlers du Haut-Quercy (qui correspond à peu de chose près au département du Lot), sans être très abondantes, ne sont pas négligeables. En effet, outre les données lexicales contenues dans les Atlas linguistiques (ALF et ALLOc), il faut citer en premier lieu – parmi les sources lexicographiques proprement dites – la très belle thèse de Raymond Sindou (1972): *Le vocabulaire de la ferme au pays de Cahors*, ainsi que la thèse de Gaston Bazalgues (1968): *Le parler occitan de Couzou*[1] *en Quercy, inventaire lexical et ethnographique*[2]. Il faut y ajouter deux ouvrages plus anciens émanant d'érudits locaux: *Recherches et observations sur les patois du Quercy (dialecte de Cahors et des environs)* de Paul Lescale (1923), qui est en fait un lexique de 3000 mots (qualifiés 'd'originaux' par l'auteur) et la *Grammaire de langue d'Oc et Glossaire Franco-Languedocien* d'Édouard Tournié[3] (1936), axé principalement, mais pas exclusivement, sur le parler de Souillac et qui contient un lexique de quelque 4000 mots 'd'origine', ainsi qu'une liste d'environ 250 mots dans « Enquête sur les patois du Lot » (1898) de René Fourès. Pour le vocabulaire de la maison et de la ferme, nous avons également eu recours à l'article de Heinz Meyer « Bäuerliches Hauswesen im Gebiete zwischen Toulouse und Cahors[4] » (1932-1933)[5].

---

1 Couzou est situé à 28 km au nord de Sénaillac-Lauzès, sur le même causse de Gramat.

2 Ces deux thèses, qui n'ont malheureusement pas été publiées, sont difficiles d'accès. Celle de Sindou est consultable à la Bibliothèque de la Sorbonne (pour notre part nous en avons effectué une photocopie de photocopie au siège de l'association culturelle *La Granja* à Soulomès), pour celle de Gaston Bazalgues nous disposons d'une photocopie effectuée sur un exemplaire déposé au département d'occitan de l'Université de Montpellier III.

3 Dans Wartburg, 1969, l'ouvrage de Tournié est mentionné à deux reprises: dans « Quercy » p. 285 (sous forme de renvoi) et p. 297 dans « Limousin ».

4 Cet article est basé sur une enquête dont trois points (sur 39), sont situés dans le Lot: Lalbenque, Arcambal, Gréalou.

5 En ce qui concerne le Haut-Quercy, Wartburg (1967, 285-287) cite également: Eugène Sol, 1929, *Le vieux Quercy*; Timothée Puel, 1845-1853, « Catalogue des plantes qui croissent dans le département du Lot, classées d'après le système de Linnée (sic) », in: *Annuaire statistique et administratif du département du Lot*; Henri Teulié, 1907,

Pour notre part, dans le cadre d'une étude monographique (à paraître) sur le parler de Sénaillac-Lauzès[6] (arrondissement de Cahors, canton de Lauzès) nous avons constitué un lexique de quelque 3000 mots, à partir des données ayant servi à cette étude. Ces données forment un corpus comprenant:

- Les réponses à un questionnaire de 814 questions, recueillies sous la forme de mots ou de phrases prononcés en français par l'enquêteur et traduits en occitan par l'informateur. Neuf informateurs ont répondu, en totalité ou en partie, à ce questionnaire. Les réponses ont été transcrites en API et en orthographe occitane classique.
- Des entretiens semi-dirigés ainsi que des conversations entre locuteurs en dehors de la présence de l'enquêteur. Sur environ onze heures d'enregistrement, trois heures trente ont été transcrites orthographiquement.
- Des données notées à la volée en entendant parler les locuteurs ou en écoutant les enregistrements non transcrits.
- Un texte de Gilbert Galtié (1913-2005), agriculteur, ancien maire de Blars (commune limitrophe de Sénaillac), écrit en 2001 et intitulé *Lus Nodals* (de l'anthroponyme *Nadal*)[7].

Au cours de cette étude, nous avons pu constater ce que les données lexicographiques existantes ont d'insuffisant pour une analyse précise et détaillée du sémantisme de certains termes car elles sont constituées principalement de simples lexiques faisant correspondre un mot occitan à un mot français mais ne comprenant pas de définitions componentielles, ou bien de dictionnaires dans lesquels les définitions sont peu développées et/ou qui ne répondent pas aux critères actuels de la lexicographie[8].

Le présent article comprend trois sections:

- Une première section analysant des termes rares ou remarquables relevés dans le parler de Sénaillac.

«Le vocabulaire du vent au Causse, commune de Bétaille» et du même, 1929, «Le vocabulaire du noyer à Bétaille (Lot)», (non consultés), et enfin, à la limite du Haut-Quercy et du Limousin: Hans-Erich Keller, *Lexique du patois de La-Chapelle-aux-Saints (Corrèze)* (manuscrit inédit, non consulté). Les autres sources recensées par Wartburg sous le titre «Quercy», concernent le Bas-Quercy.

6 Cette étude couvre différents champs de la description linguistique: phonologie, morphologie, syntaxe, lexique.

7 Il s'agit d'un texte en vers libres rimés de huit à douze syllabes, répartis en 81 quatrains à rimes plates, qui raconte l'histoire de la famille de l'auteur sur trois générations. La langue du texte est le reflet fidèle de l'occitan parlé à Blars, écrit dans une graphie personnelle qui ne ressemble à aucun modèle connu (paru en 2014 dans: Pic / Toreille, *Amb un fil d'amistat. Mélanges offerts à Philippe Gardy*). On ne connaît pas d'autres textes de l'auteur.

8 Voir dans ce sens: Chambon 2005 «Actualité de la lexicographie occitane: à propos d'un dictionnaire récent» et Chambon 2014 «De la glossographie à la glossairistique...».

- Une deuxième section examinant un certain nombre de particularités sémantiques que présentent localement des mots appartenant au vocabulaire courant.
- Une troisième section illustrant la francisation du lexique, jusqu'à présent peu ou pas étudiée, voire 'tabouisée' par un certain purisme militant[9].

Sauf indication contraire, les phrases citées en exemple sont des phrases authentiques tirées du corpus. Les phrases qui ne sont pas extraites du corpus ont été élicitées auprès de différents locuteurs, dans ce cas elles sont signalées par un *é* entre parenthèses: (é).

Les termes cités en graphie normalisée contemporaine (dite 'classique' ou 'alibertienne'), sont en italique; les transcriptions phonétiques entre crochets droits: [ ]; les termes cités dans une graphie propre à la source consultée sont en italique entre accolades: { }.

1. Termes rares ou remarquables

Pour chacune des notices, nous avons consulté systématiquement les sources proprement quercynoles citées plus haut (Sindou, Bazalgues, Lescale, Tournié, Fourès, Meyer), des sources relevant de parlers proches à la fois linguistiquement et géographiquement: Vayssier (1879) pour l'Aveyron, Lhermet (1931) et Delhostal (1923) pour l'Aurillacois, et enfin: le TdF et le FEW. Parmi ces sources, celles dans lesquelles le terme concerné a été trouvé sont énumérées en tête de chaque notice; si d'autres sources ont été consultées, elles sont mentionnées dans le corps de la notice.

Nous ne méconnaissons pas le fait que le TdF ne satisfait pas aux exigences actuelles de la lexicographie scientifique[10], nous y avons toutefois eu recours car il apporte parfois, malgré tout, des données originales. Nous le citons également dans le souci d'illustrer, le cas échéant, ses faiblesses et ses insuffisances[11]. Quant au dictionnaire d'Alibert (1965) qui est un dictionnaire scolaire calqué en grande partie sur le TdF, sans exemples, sans sources et le plus souvent sans localisation, nous ne le citerons que dans les cas – peu nombreux – où il diverge du TdF ou apporte une information supplémentaire par rapport à ce dernier.

---

9 Voir à ce propos Chambon 2009, « Prolégomènes à l'étude historique des emprunts de l'occitan au français ».

10 Voir à ce propos Wartburg 1944, Keller 1959, Chambon 2010 et 2012, ainsi que Josiane Ubaud 2011.

11 Ceci étant dit, le TdF n'en est pas moins une œuvre considérable qui reste utile et qu'il ne faut pas juger avec les critères de notre époque, même s'il n'a pas la rigueur de son contemporain Littré.

(1) [ɔβund'a(t)] [12] *abondat*

Lhermet 92 {*obundạt*}; TdF I, 11c {*abounda, aboundat*}; FEW 24, 60a, ABŪNDARE

Cet adjectif, dérivé de *abondar*, est employé dans le sens "prodigue, généreux". Lhermet le mentionne dans le sens de "généreux, affable". Alibert (67a) donne "prodigue, généreux" alors que le TdF a "comblé, rassasié". Le FEW enregistre {*abundat*} "prodigue, débonnaire" à Ytrac (Cantal).

(2) [ɔʃjɔl'a] *acialar* (a), [ɔʃj'al] *acial* (b)

(a) Bazalgues 112 {*ošyolạ*}; Tournié 51 {*ossiala*} "abriter"[13]; TdF I, 20b {*acela*}; FEW 2, 573a, CELARE

(b) Bazalgues 112 {*ošyạl*}; Tournié 51 {*ossial*} "abri"; FEW 2, 572a et 573a, CELARE

Dans le parler de Sénaillac et plus généralement dans le Haut-Quercy, *acialar* signifie "abriter", *s'acialar* "s'abriter, se mettre à l'abri" et *acial* "abri"[14]. Pour le verbe, le TdF donne les formes et les définitions suivantes: {*acela, aciela, aciala, açala*} "mettre à l'abri du vent", {*s'acelar*} "s'abriter, se mettre à couvert". Le FEW enregistre: {*acelá*} "protéger contre la pluie", {*acielar*} "abriter", {*acelâ*} "mettre à l'abri", {*s'asselâ, s'assalâ*} "se mettre à l'abri" en Limousin et en Périgord; {*acelar*} "abriter" dans le Cantal; {*acelar*} "mettre à l'abri" dans le Gers, et {*s'asəlā*} "se mettre à l'abri" dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Les formes *acial* [asj'al, ɔʃj'al...] pour "abri" et *a l'acial* pour la locution "à l'abri" ne figurent ni dans le TdF, ni dans le FEW, mais on y trouve des termes ou des expressions formés sur le même radical: {*a l'acela*} (TdF); {*cela, selo, asselo*} "abri", {*al cialat, a la celo, a l'acelo, a l'ọsẹlo, a l'asela, a l'osolado*} "à l'abri" (FEW). Des termes ou des expressions équi-

---

[12] Conformément à un usage en progression, nous préférons, pour une raison pratique et au moins deux raisons théoriques, noter l'accent devant la voyelle accentuée plutôt que devant la syllabe. Ceci permet la recherche automatique des voyelles accentuées dans un corpus transcrit en API sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à des algorithmes complexes. La place de la coupure syllabique n'est pas toujours une donnée immédiate, préalable à toute analyse ou à toute interprétation; par exemple il n'y a pas de raison *a priori* de segmenter le substantif italien "pastore" en [pas.'to.re] plutôt que [pa.'sto.re], puisqu'en italien [st] est un groupe admis en attaque syllabique. Enfin, la place de la coupure syllabique peut aussi dépendre de la théorie de la syllabe à laquelle on se réfère: par ex. dans la théorie classique, un mot tel que néo-araméen *ktawa* "livre" sera noté ['ktawa], alors que dans un cadre théorique admettant l'existence de consonnes extra-syllabiques, il devra être noté [k'tawa]. Afin de ne pas alourdir les transcriptions, nous ne notons pas l'accent tonique sur les monosyllabes.

[13] Lorsque nous citons Tournié, étant donné qu'il s'agit d'un lexique français-occitan, nous mentionnons systématiquement l'entrée en français à côté du mot occitan.

[14] Données personnelles.

valents ont également été enregistrés en zone d'oïl: {*slé, celeu, enceleu...*}, {*a l'asle, à l'asselet, à l'esselet, à l'acelé...*}.

La carte 4 de l'ALF "à l'abri" mentionne *a l'abric* {*abrik, obrik, abri(t), obri(t)...*} pour la totalité des points d'enquête situés dans le Lot; *a l'acial* {*oɛyal*} n'a été relevé qu'en un seul point: Villefranche-de-Belvès en Dordogne (p 628). Pour la carte 1422 "s'abriter" on a {*s osyola*} à Gramat (p 712), {*s oɛyola*} à Souillac (p 618) et à Villefranche-de-Belvès (Dordogne, p 628), {*s oɛola*} à Conques (Aveyron, p 712).

Il existe un autre terme signifiant "abri", *acès* qui n'est pas connu à Sénaillac mais figure dans Lescale {*ossès*}. Dans le TdF (I, 21a) il est caractérisé comme 'gascon'[15]. Dans l'ALF, l'expression *a l'acès* "à l'abri" (carte 4, à l'abri) a été relevée ponctuellement dans une zone comprenant la Gironde, les Landes, les Pyrénées Atlantiques, le Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne[16]. Dans le FEW, il est enregistré dans quatre articles différents: 11, 732b, SĒCĔSSUS {*cès, acès*} "abri"; 24, 73a, ACCĔSSUS {*acès, cès, asęs, assès*} "abri"; 11, 409a, SĒDES {*assès*} "abri"; 11, 588b, SĪCCUS {*ossés*} (Quercy) "versant à l'abri de la pluie"[17]. L'ensemble de ces matériaux est à reclasser sous 27, 73a, ACCĔSSUS.

(3) [ɔjʒ'i(t)] *aisit*

Sindou 223 {*oizit*}; TdF I, 850 {*eisi, aisit*}; FEW 24, 149b, ADJACENS

Dans le parler de Sénaillac, l'adjectif *aisit* peut s'appliquer aussi bien à des personnes qu'à des choses. Appliqué à des personnes il signifie "qui est à l'aise, qui est dans une position favorable pour réaliser facilement une action, qui est installé commodément en vue d'effectuer une action". Une phrase telle que *Soi aisit per zò far* (é) se traduira par "je peux le faire commodément", "je suis bien installé pour le faire". À la forme négative *Soi pas aisit per aquò far* (é) [ʃui̯ paʒ ɔi̯ʒ'ip‿per ɔk'ɔ fa] se traduira par: "je n'arrive pas à faire cela facilement [à cause d'une circonstance extérieure, par exemple: je suis mal installé, je n'ai pas les bons outils...], je suis gêné pour faire cela". Le dérivé *s'aisinar*[18] [ʃ ɔi̯ʒin'a] signifie "s'installer confortablement, se mettre

[15] Dans la terminologie de Mistral, le 'gascon' est composé des 'sous-dialectes' suivants: 'armagnagais', 'ariégeois', 'agenais' et 'quercynois' (TdF I, 797 *dialèite*).

[16] Ainsi que *al recès, al cès, ath cès*, dans les Hautes-Pyrénées, en Haute-Garonne et en Ariège.

[17] À côté de {*assec*} "temps pendant lequel un étang mis à sec est livré à la culture", {*assé*} "temps pendant lequel un étang reste à sec" (matériaux à reclasser en 25, 533a sous ASSĪCCARE).

[18] Le parler de Sénaillac ignore le substantif *aisina* "outil, ustensile", on dit *guèstre* [g'ɛstre] (< *èstre* "être") "truc, machin, ustensile" ou *utís* [yt'i] "outil".

en position" et à l'actif (d'emploi plus rare que la forme pronominale) *aisinar* [ɔi̯ʒin'a]: "arranger, préparer, disposer, positionner".

Appliqué à des choses, *aisit* signifie "commode": *aquel tractur es aisit* (é) [ɔk'el trakt'yr eʒ ɔi̯ʒ'i] "ce tracteur est commode, est facile à manier", mais on n'utilise pas *aisit* pour signifier qu'une tâche est facile à exécuter, dans ce cas-là, on emploie *facille* [fɔʃ'ill̪e] (< fr. *facile*) ou la locution *de bèl far* [de bɛl fa]. Les deux sens de *aisit* sont mentionnés par Sindou. Le TdF mentionne "accommodé, à l'aise, commode, sans gêne, adroit, délié", le FEW donne, pour les parlers languedociens: "commode, bien à la main" (d'après Boissier de Sauvage[19]), "aisé, confortable" (Puisserguier), "adroit, agile, commode, aisé" (Lauragais), "commode" (castrais), "adroit" (Tarn-et-Garonne), "aisé" (Quercy), "aisé, facile" (Agen).

(4) [ʃ ɔlɔβɔtetʂ'a] *s'alabatejar* < *ala* + *batre* + *-ejar*

Ce verbe est une forme suffixée du composé nomino-verbal *alabatre* (non attesté dans le parler actuel de Sénaillac) et ne se conjugue qu'à la forme pronominale. Il signifie "battre vivement des ailes" et se dit notamment des volailles ou des canards qui continuent à remuer lorsqu'on les saigne ou après qu'on leur a coupé la tête. Nous ne l'avons trouvé dans aucune des sources consultées; en revanche, le FEW (24, 286b, ALA) enregistre {*alabaté*} à Nice et {*ale-bàte*} en béarnais. Dans Alibert (89 b) on relève *alabatre* "battre des ailes" localisé comme gévaudanais, ainsi que *alabatut* "qui a les ailes pendantes, abattu". Aucune des sources consultées ne cite une forme pronominale **s'alabatre*.

(5) [bul'u] *bolon* (a), [buʎ'u] *bolhon* (b)

(a) Lescale 53 {*boulou*}; Bazalgues 70 {*bulu̯*}; Vayssier 50 {*boulou*}; TdF I, 321a {*bouioun blanc*}, I. 327b {*boulou*}; FEW 1, 621a, BULLIRE et 394b, BLANDONIA

(b) Vayssier 49 {*boul*}; Lhermet 110 {*bul̪u̯*}; TdF I, 319 {*boui*}, I. 320 {*bouioun*}; FEW 1, 619a, BULLIRE

À Sénaillac le terme *bolon* désigne une plante médicinale, le bouillon blanc ou molène (verbascum thapsus), tandis que "bouillon" se dit *bolhon*. Vayssier donne également {*boulou*} pour "bouillon blanc" et {*boul*} pour "bouillon", pour *bolhon* {*bouillou*} il ne connaît que le sens de "tortil de fil

[19] La définition de *aisit* donnée par Boissier de Sauvage correspond exactement au sens qu'a ce mot dans le parler de Sénaillac lorsqu'il est appliqué à des choses: « AÎZI; Commode, bien à la main, *aqël poustadë ës âizi*; cette soupente est fort commode. *Aqëlo piôlo ës âizîdo*; cette coignée est bien à la main.». Il donne également un verbe *s'aisir* dont le sens correspond à celui de *s'aisinar* dans le parler de Sénaillac: « AÎZI *(s')*; s'arranger commodément, se mettre à l'aise. *Fâou së sâouprë aîzi*; il faut savoir se retourner, se placer commodément.»

d'or ou d'argent qui sert de décor en passementerie'. Le TdF a {*bouioun*} ou {*boui*} pour "bouillon" et {*bouioun blanc*} ou {*boulou*} pour "bouillon blanc". *Bolon* remonte au latin tardif BUGILLONE (même sens) attesté à la fin du IVe siècle chez le gaulois Marcellus Empiricus (ThLL s.v., 2237, 63) et qui serait un terme d'origine gauloise. En français, d'après le TLF, la forme *bouillon-(blanc)* serait due à l'influence de *bouillon* à cause de l'emploi de la plante ainsi dénommée en décoctions; l'épithète *blanc* aurait été ajoutée au nom de la plante en raison de la couleur du duvet de ses feuilles (TLF article "bouillon-blanc"); le FEW donne une autre explication: *blanc* serait en fait afr. *blant* < BLANDUS, "flatteur", "trompeur".

(6) [ʃe burk'a] *se borcar*

Lescale 55 {*broucat*} adj.; FEW 14, 624b, *VŌLVĪCARE

Le verbe *se borcar* se dit des céréales dont la tige se couche: *lo blat se borca* [lu bla ʃe b'urkɔ] "le blé verse". Lescale ne cite que le participe employé comme adjectif, sous la forme {*broucat*}[20]: «se dit des plantes couchées par le vent ou la pluie». Le FEW enregistre {*boulcá*} (languedocien) "verser (les blés)"; {*bouquá*} (Alais), {*boucá*} (Puiss.), {*boulquá*}, {*bolquá*}, {*bourquá*} (aveyronnais) "verser, coucher le blé"; {*bürká*} v. r. (Tarn) "se rouler (dans la poussière)". Pour exprimer que le blé se couche, Bazalgues (p. 159) cite *versar* {*béršạ*} et *bordissar* {*burdišạ*}:

> Lorsque le grain est mûr, *modụ̈r*, et que le vent du nord, *lu bẹ̀n nẹ́gre*, accélère un peu trop la maturation, les céréales risquent de *béršạ* (verser, se coucher) de s'égrener *s'éngrünạ*. De plus le moindre orage peut *burdišạ* (coucher, enchevêtrer) la récolte sur pied.

À Sénaillac *bordissar* ne s'emploie qu'à la forme pronominale dans le sens de "se vautrer, se rouler, faire des galipettes".

(7) [buɾ'iu̯] *boriu*

Lescale 53 {*bouriou*}; Bazalgues 156 {*burịu*}; Fourès {*vᵇɒriw*}; Lhermet 118 {*bwịbre*}; Delhostal 155 {*boueibre*}; Vayssier 54 {*bourrieū*}, 568 {*rouybre ~ roudibre ~ gouybre ~ rebolibre ~ rebouribre ~ rebouybre ~ bourieū...*}; FEW 10, 362a, RĒVĪVĒRE

Ce terme signifie: "regain", "foin de la deuxième coupe". Le FEW enregistre *reviure* pour l'ancien occitan, *revivre* pour l'ancien français, et pour les parlers modernes énumère une profusion de variantes, tant en zone d'oc qu'en zone d'oïl ou en francoprovençal.

---

20 Probablement s'agit-il d'une confusion avec *brocar* "ficher, piquer, brocher, tricoter" (FEW 1, 545, BROCCUS).

(8) [burif'au̯dɔ] *borrifauda*

Ce terme, qui n'a été trouvé dans aucune des sources consultées, désigne une femme négligée et mal peignée; probablement < *esborrifar* "ébouriffer" (TdF I, 971; FEW 1, 643b, BŪRRA), mais la forme attendue serait **(es)borrifada*. Il y a eu à l'évidence changement de suffixe, **-ada* ayant été remplacé par le suffixe péjoratif *-auda*.

(9) [kɔβeʃ'al] *cabeçal* (a), [ehturk'u] *estorcon* (b)

(a) Sindou 344 {*kabesạl, kobesạl*}; Lescale 62 {*cobessal*}; Bazalgues 137 {*kobéṣal*}; Tournié 219 {*cobessal*} "torchon"; Vayssier 89 {*cobessál*}; Meyer 46 {*kaβesáł*}; TdF I, 401b {*cabessau*}; FEW 2, 261b, CAPITIUM

(b) Sindou 81 et 344 {*turkụ, esturkụ, esturgụ*}; Vayssier 626 {*tourcóu*}; TdF II, 1009b {*tourcou*}; FEW 13/2, 103b, TŌRQUES

Dans le parler de Sénaillac le terme *cabeçal* (< *cabeç* "chevet", "traversin") peut désigner une pièce d'étoffe entortillée disposée en cercle, placée au sommet du crâne, afin de porter une charge sur la tête, mais il a pris le sens plus général de "torchon" (pour la vaisselle), "essuie-main", qui nous a également été signalé dans le sud-ouest de l'Aveyron; sens qu'ignorent Vayssier et Lescale mais qui a été relevé par l'ALF, à Laguépie dans le Tarn-et-Garonne (p 733) et par Meyer (p. 46) à Montpezat-de-Quercy. Le FEW mentionne ce deuxième sens dans le Tarn, en Périgord, en Béarn, à Villeneuve-d'Aveyron, à Brive et à Toulouse. Dans le TdF le sens "torchon, essuie-main" est caractérisé comme narbonnais. Le dictionnaire de l'Abbé Boissier de Sauvage (1785) donne la définition suivante (I, 123a):

> CABËSSAL, ou *cabessâou*: Torchon, ou chiffon tortillé qu'on met sur la tête pour y porter un fardeau avec moins d'incommodité. = La poche d'un manœuvre ou d'un porte-faix, petit sac demi-plein de paille dont ils se coiffent la tête, pour appuyer plus mollement sur leurs épaules le fardeau qu'il y porte.»

Le terme *estorcon* (< *torcar* [turk'a] "torcher") désigne une pièce d'étoffe plus petite qu'un *cabeçal*, servant à essuyer ou à nettoyer des ustensiles ou des objets particulièrement sales. Sindou précise: «torchon *per fa laz ulos*» (pour faire les marmites) et *tòrca* {*tọrko*} "torchon pour essuyer la table". Vayssier donne la définition suivante: «Lavette, chiffon, loque qui sert à nettoyer la marmite, à écurer la poêle, à laver la vaisselle, à éclaircir avec du sablon les ustensiles». Le TdF a: «torchon, lavette; bouchon de paille ou de foin; personne sale, souillon». Dans le TdF, le lemme est {*tourchoun*}, la forme {*tourcou*} est caractérisée comme rouergate. Le FEW ne mentionne que des formes comportant une affriquée ou une fricative (ʧ, ʦ, ʃ, s ...) tant en zone d'oc qu'en zone d'oïl, sauf pour le Lot où a été enregistré {*tʉrkʉ́*} dans le sens de "écouvillon". La forme préfixée *estorcon* ~ *estorgon* n'a été trouvée que

dans Sindou, et *estorchon* {*estʉrtsʉ́*} dans le FEW, en un seul point (Beuil, Alpes-Maritimes).

(10) [dehkɔnʤ'a] *descanjar*

TdF I, 741c {*descambia*}, I. 744c {*deschanja, descanja*}; FEW 2,120a, CAMBIARE

Dans le parler de Sénaillac, à l'actif, ce verbe s'emploie surtout dans le sens de "changer un billet de banque, faire de la monnaie". À la forme pronominale, il signifie "changer d'aspect", "changer de couleur", "se décolorer" et au passif "avoir changé d'aspect, être décoloré". Le TdF a {*deschanja, descanjar*}: «annuler un échange; échanger de nouveau.», {*se deschanja*} «quitter ses habits de parade, se déshabiller», {*descambia*} «rompre un échange, annuler un troc; échanger, changer en Gascogne»[21]. Le FEW enregistre {*deschangier*} (apic.), {*descanjî*} (wallon), {*descambiá*} (béarnais) avec le sens de "annuler un échange que l'on avait fait".

(11) [dehplikɔt'a(t)] *desplicatat*

Ce substantif, qui n'a été trouvé dans aucune des sources consultées, désigne un flot de paroles, un discours prononcé avec faconde; il évoque les notions de "baratin", "boniment", "bla-bla". Il pourrait s'agir du participe substantivé d'un verbe **desplicatar* lui-même dérivé de *esplicar* [ehplik'a] "expliquer": *esplicar* > **esplic-atar* > **desplicatar* > *desplicatat*.

(12) [embɔn'i(t)] *embanit*

Sindou 30 {*emmonit*}; FEW 6/1, 181b, MĀNĒ

Ce mot est cité par Sindou dans une note (note 43, p. 30) sous la forme {*emmonit*}:

> Nous pouvons dire que tel mot employé à Blars (...) ne l'est pas à Lauzès (...), mais nous ne savons pas s'il se dit ou non dans quelqu'une des paroisses limitrophes de Blars, comme nous l'avons constaté pour *sédo* "cuscute" ou pour *s'emmoni̧* "s'éveiller" (ailleurs aussi au nord; de plus, à Fontanes-du-Causse *emmonit* signifie "éveillé" au figuré).

La forme *embanit* se trouve dans le texte de Gilbert Galtié avec le sens figuré mentionné par Sindou: {*Lus puch embonits onabou o lo prumiero*} "Les plus éveillés allaient à la première (messe)". À Sénaillac[22] *embanit*

---

21 La définition donnée par le dictionnaire de Garcin (1823): "Déchanger, échanger par mégarde" n'a pas été reprise par Mistral.

22 En réalité, il est bien difficile de déterminer ce qui se dit ou ne se dit pas à Sénaillac et ce qui se dit ou ne se dit pas dans les communes limitrophes, étant donné que l'habitat est très dispersé: la dernière maison située sur la commune de Sénaillac se

s'emploie également au sens figuré: *Es pas plan embanit* (é) [eh pah plɔ embɔn'i(t)] "Il n'est pas très éveillé, pas très dégourdi". Le verbe *s'emmanir* ~ **s'embanir* n'est pas connu de nos informateurs de Sénaillac. Le FEW enregistre {*emŏni*} "éveillé, spirituel (en parlant des jeunes gens)" (bas-limousin), {*emŏni*} "éveiller de bonne heure" (bas-limousin), {*s'eimanir*} "s'éveiller, se divertir" (limousin).

(13) [ʃembei̯l'a de] *s'embeilar de*

TdF I, 928c {*s'enmescla*}; FEW 6/2, 162b, MĬSCŬLARE

Ce verbe signifie "prendre la direction de (un processus, une opération, une affaire)", "se mêler activement de". On dit de quelqu'un qui veut toujours se mêler de tout et/ou qui fait sans cesse des projets excédant ses capacités ou ses possibilités, qu'il est *embeilant* [embei̯l'ɔn].

L'hypothèse d'un dérivé parasynthétique sur *baile* < BAJULU nous semble devoir être écartée. En effet, la forme attendue serait alors [embɔi̯l'a] **embailar.* Il pourrait s'agir d'un dérivé d'un correspondant de *mesclar* "mêler" (< MISCULARE): *meilar,* par ajout du préfixe *en-* > **emmeilar*, et dissimilation du deuxième composant de la géminée > *embeilar.* Un tel phénomène de dissimilation des deux composants de la géminée [m͡m] est attesté sporadiquement à Blars et à Sénaillac[23].

Le TdF mentionne {*s'enmescla*} "s'immiscer, s'ingérer, entreprendre" et {*enmesclant, enmailant*} "qui s'immisce, qui brouille, entreprenant", le dictionnaire dauphinois de l'Abbé Moutier (333b): {*s'enmesclià*} (M), {*s'emelà*} (H), {*s'enmescla*} (B)[24] "s'immiscer" et {*enmescliage*} "mélange, mixtion" mais aussi "ingérence". Le FEW enregistre afr. *soi enmesler de* "s'occuper de"; {*s'enmesclá*} (Béarn), {*s'enmellá*} (Bigorre) "se mêler (de qch)"; {*s'immelô*} (Villié) "se mêler de".

(14) [estr'al] *estralh* (a); [estrɔʎ'a] *estralhar*, [estrɔʎeʦ'a] *estralhejar* (b)

(a) Lescale 85 {*estrals*}; Vayssier 245 {*estrál*}; TdF I, 1068b {*estrai*}; FEW 12, 284b, STRAGŬLUM et 13/2, 173a, TRAGULARE

(b) Sindou 225 {*estraḷa*}, {*estroḷetsa*}; Vayssier 247 {*estroillá*}: TdF I, 1068b {*estraia*}; FEW 173a, TRAGULARE

---

trouve à quelques centaines de mètres de la première maison située sur la commune de Blars. De plus, en raison des mariages, il est/était fréquent que dans un couple un des conjoints soit natif de Sénaillac et l'autre d'une commune voisine.

23 Cf. *embanir* qui est une évolution très locale de *emmanir* (voir notice précédente).

24 *H* "Haut-Dauphiné", *M* "Moyen-Dauphiné", *B* "Bas-Dauphiné".

Les différentes sources lexicographiques donnent quatre sens principaux pour ce mot: 1. "litière, paillet"; 2. "traînée, trace, piste", 3. "vestige, rebut, déchet, débris, dégât"; 4. "embarras, obstacle, encombre". Lagarde (1991) mentionne la locution *a tot estralh* "en toute occasion, sans aucun ménagement". À Sénaillac, *estralh* est surtout employé au pluriel, dans le sens de: "objets en désordre ou hétéroclites, tracas, récriminations", dans des phrases comme: *Que ne fas, de totses aquelses estralhs?* [ke ne fa de t'utsez ɔk'elʃez estr'al] "Qu'en fais-tu, de tout ce fatras?"; *Sèm anats a la fièra, n'i aviá d'estralhs!* [ʃen ɔn'at ɔ lɔ fj'ɛrɔ n i ɔβj'ɔ d estr'al] "Nous sommes allés à la foire, il y en avait des choses (de toutes sortes)!"; *Perqué fas tantses estralhs per aquò?* [perk'e fas t'ɔndzez estr'al per ɔk'ɔ] "Pourquoi fais-tu tant d'histoires pour ça?" (phrases produites par une locutrice à qui nous avons demandé de faire des phrases avec *estralh*); {*Dempey huet ons chero pochat plo strals*} *Dempuèi uèch ans s'èra passat pla'stralhs* (Galtié v. 25.4, in Sibille 2014) "Depuis huit ans il y avait eu bien des tracas".

Pour le verbe *estralhar*, on trouve les définitions suivantes: "gâter, détruire; verser et embrouiller les blés; disperser, éparpiller, prodiguer; faire monter les criblures à la surface du crible, séparer le son de la farine; divaguer, délirer" (TdF); "gâter; prodiguer; faire litière; cribler; rôder, divaguer, suivre la piste à la trace" (Alibert 384b); "dégrader, détruire, verser et embrouiller les céréales, les taillis" (Palay 1980); "rôder, aller et venir çà & là" (Boissier de Sauvage 1785); "éparpiller, égarer, perdre, disperser, répandre çà et là, parsemer" (Achard 1785); "éparpiller, disperser" (Garcin 1823); "disperser, éparpiller, épandre çà et là" (Avril 1839). Ces différents sens figurent également dans le dictionnaire de Vayssier et dans le FEW. Cousinié (1847) renvoie à {*rouda*} "rôder, aller et venir; courir çà et là; errer d'un côté et d'autre" et à {*gourrina*} "errer, courir, couler; battre le pavé, fainéanter, gueuser; courir après les femmes". Moirenc (Jausseran 2009) cite le composé {*estrayo-braso*}: "dérouteur de gens, gueux".

Sindou donne la définition suivante: "travailler à l'extérieur", et ajoute en note:

> À La Capelle *estraḷa* c'est *esklupetsa per beire l'ün u l autre*[25], a Lauzès *estraḷetsa* est "faire la quête des champignons dans les bois', ou choses semblables. Ce qui est commun c'est "aller hors de la maison pour un semblant de travail".

Nous pensons que Sindou n'a pas saisi le sens global de ce verbe ni l'étendue de son champ sémantique, et donne des acceptions particulières dépendant de contextes particuliers. À Sénaillac (commune limitrophe de Lauzès),

[25] "Marcher en faisant du bruit avec ses sabots pour (aller) voir l'un ou l'autre".

estralhar ~ *estralhejar* signifie "disperser, éparpiller, remuer des choses de façon désordonnée, chercher confusément, fureter".

(15) [funʃj'ɛ] *foncièr* (substantif et adjectif) "(celui) qui possède la terre"
Vayssier 271 ; TdF I, 1162a ; FEW 3, 876a, FŪNDUS

Dans le parler de Sénaillac l'adjectif *foncièr* s'emploie dans le même sens que fr. moderne *foncier*, mais aussi dans le sens de "qui possède la terre": *Quò's ela qu'èra foncièra* "C'est elle qui était propriétaire des terres" (sous-entendu: "et pas son mari"), ce qui correspond à la définition donnée par Boissier de Sauvage (1785):

> FOUNCIÉ, *founciëiro*. On dit chez nous qu'une femme est fonciere, lorsque ses biens sont en fonds de terre, en maisons & autres immeubles, & que le mari n'a apporté dans la communauté que de l'argent, des billets, des contrats, &c. Les termes foncier & fonciere n'ont d'application en françois que dans ces expressions: Seigneur foncier, rente fonciere, homme foncier dans sa profession; ce qui n'empêche pas que dans le cas précédent, ou lorsqu'on parle des biens communs entre le mari et la femme, on ne puisse & on ne doive dire en françois de cette derniere qu'elle est fonciere. (I, 334a)

Le sens de "qui possède la terre" est le seul mentionné par Vayssier; le TdF et le FEW ne le mentionnent que comme substantif dans le sens de "propriétaire foncier" (TdF), "seigneur foncier" (TdF et FEW), "celui qui possède la terre" (FEW).

(16) [funʃ'a] *fonsar*
Vayssier 271 {*founsá*}; TdF I, 1162a {*founsa*}; FEW 3, 876b, FŪNDUS

Dans le parler de Sénaillac *fonsar* (intransitif) s'emploie dans le sens de "fournir des fonds, de l'argent", "financer", "débourser". *Fonsar* transitif, dans le sens "mettre un fond" (par exemple à une barrique) ne semble pas être connu. "Foncer sur" se dit également *fonsar (sus)*. Vayssier distingue {*founsá*} «foncer, débourser, fournir de l'argent» et {*fonzá*} «mettre un fond».

En français, *foncer* dans le sens de "fournir des fonds etc.", ne figure pas dans le TLF et est qualifié de vieilli par le *Littré*; pour notre part, nous l'avons souvent entendu à Marseille, dans un registre familier.

(17) [frɔʦ'iβɔ] *frachiva* (a), [defrɔʦiβ'a] *desfrachivar* (b)
(a) Sindou 86[26] {*frotsịbo*}; Bazalgues 64, 154 {*frotsịbo*}; Vayssier 282 {*frochibo*}; TdF I, 1173b {frachivo}; FEW 3,754b, FRANGĔRE
(b) Bazalgues 154 {*désfrotsibạ*}

[26] Sindou indique que {*buịgo, rostụl, frotsịbo*} désignent des choses différentes, mais n'en donne pas de définition.

Pour *frachiva* le TdF et le FEW donnent le sens de "friche" et de "jachère". À Sénaillac *frachiva* ne désigne pas une friche à proprement parler, c'est-à-dire une terre vierge ou laissée à l'abandon, mais plutôt une jachère, c'est-à-dire une terre cultivable qu'on laisse reposer pendant une ou plusieurs années, ce que confirme Bazalgues: « *Lo frotsịbo* est une terre qu'on n'a pas labouré[e] depuis quelque temps mais qui n'a pas encore eu le temps de se transformer en *grežo* »; "friche", "terre inculte" se dit *gresa* [gr'eʒɔ] ou *ermal* [erm'al]. Boissier de Sauvage insiste sur la différence de sens entre *frachiva* et fr. *friche*:

> FRACHÎVO; Une jachère: champ qu'on laisse reposer de trois année l'une. Ce qui est différent d'une friche. » (I, 348a)

À Sénaillac, nous avons relevé le dérivé *desfrachivar* qui n'est cité que par Bazalgues, et qui signifie "préparer une terre en jachère pour la remettre en culture, labourer une jachère". Pour "défricher (une terre inculte)", les locuteurs emploient *desboigar* [debuj'a] ou parfois *debrossalhar* [debruʃɔʎ'a] (< fr. *débroussailler*) s'il s'agit de défricher avec des moyens mécaniques modernes tels que le bulldozer (cette pratique est apparue vers la fin des années 1950); pour fr. *débroussailler* on dit plutôt *desgarrostar* [deɣɔrust'a] (voir notice 19). Il faut enfin noter qu'à Sénaillac, une *boiga* [buj'ɔ] (< BODICA, FEW 1, 424a) n'est pas une friche, mais plutôt une terre cultivable, effectivement cultivée ou en jachère, entourée de terres incultes (*gresas* [gr'eʒɔi̯]) ou de bois (le FEW enregistre "terre en friche", "terre labourable restée depuis longtemps sans culture", "champ nouvellement défriché").

(18) [gɔm'a] *gamàs* (a), [gɔm'aʃɔ] *gamassa* (b), [gɔmɔʃ'u] *gamasson* (c)

(a) Vayssier 287 {*gamás*}; TdF II, 15c {*gamas, gamèit*}[27]; FEW 21, 53b, forêt et 21, 64b, chêne

(b) Lescale 95 {*gomásso*}; Bazalgues 75 {*gomạšo*}; Vayssier 296 {*gomásso*}; TdF II, 15c {*gamasso*}; FEW 21, 53b, forêt

(c) Bazalgues 75 {*gomošụ*}

À Sénaillac *gamassa* s'emploie dans le sens de "grand chêne au tronc massif" et *gamàs* dans le sens de "billot", "rondin", "souche de chêne" ou quelquefois dans le même sens que *gamassa*; ce qui ne correspond pas tout à fait aux sens donnés par Lescale: {*gamassa*} "tige de taillis, rondin", ni par Vayssier pour qui *gamàs* {*gomás*} signifie "émonde des arbres" et au pluriel: *gamasses* {*gomásses*} "taillis, bois taillis", et *gamassa* {*gomásso*} "taillis, bois taillis" ou

[27] Le TdF confond, dans un même article, *gamas*, classé par le FEW dans les matériaux d'origine inconnue ou incertaine, et *gamach* ~ *gameit* que le FEW fait remonter à un hypothétique gr. *KAMAKTON.

"chêneau, jeune chêne". La carte 265 de l'ALF fait apparaître *gamàs* dans le sens de "chêne", à Promilhanes (p 722) dans le Lot. *Gamàs* a un diminutif *gamasson* [gɔmɔʃ'u] "petit chêne" que nous n'avons trouvé que dans Bazalgues.

(19) [gɔr'ustɔ] *garrosta* (a), [deɣɔrust'a] *desgarrostar* (b)

(a) Lescale {*garóuillo, golióusto*}; Lhermet 24 {*gorrụsto*}; TdF II 30c {*garrouio*}; FEW 3, 410a, *CARRA

À Sénaillac, le substantif *garrosta* désigne une terre non cultivée où poussent des fourrés de chênes ou d'épineux qui rendent le terrain impénétrable ou difficilement pénétrable, sens proche de celui du français "maquis". Lhermet donne la définition suivante: "terrain où poussent des chênes rabougris, terrain inculte". Le FEW enregistre ce terme dans le Cantal avec le sens de "terrain meuble" ou "terrain où poussent des chênes rabougris" (Ytrac), ainsi qu'un verbe {*s'engarroustar*} "se changer en friche". Dans les autres sources consultées on ne trouve pas *garrosta* mais néanmoins, plusieurs termes formés sur le même radical *gar(r)-* ou *gal-* (qui se retrouve dans *garric* "chêne"), ayant le même sens ou un sens proche: Lescale {*garóuillo*} ou {*golióusto*} "chêne en tallis"; TdF {*garrouio, garroulho, garroulo, jarroulho*} "cépée, trochée, touffe de rejets ou de surgeons de chêne, souche; jeune chêne ..." (termes également enregistrés par le FEW à l'article *CARRA). Le verbe *desgarroustar* "débroussailler, défricher une *garrosta*" n'apparaît dans aucune des sources consultées.

Il existe un homonyme désignant une plante fourragère, la vesce (vicia sativa). D'après Hubschmid (ThesPraeron 2, 144), les racines **gari-* et **gar-*, **garr-* augmentées d'un suffixe pré indo-européen désignent la lathyrus cicera (ou *gesse*), la vicia sativa ou des plantes apparentées. Sindou (p. 395) donne la forme {*garrustos*} pour le 'Bas Pays' (au sud de Cahors) et {*garrufos*} pour le 'Haut Pays'; ces deux formes sont enregistrées par le FEW (21, 144b, vesce). Lescale cite {*gorroustos*} "vesces" et {*gorroufets*} "petites vesces", et Lhermet {*gorụfo*} pour "jarrousse" (vicia craca, appelée également "vesce jarosse")[28], on trouve également {*garouto*} dans Achard (p. 362) et dans Garcin (p. 183). À Sénaillac, "vesce" se dit *veça* [b'eʃɔ].

(20) [tsɔu̯f'a(t)] *jaufat*

Sindou 171 {*tsaufạt, tsoufạt, tsauflạt, tsouflạt*}; FEW 23, 234-235, poignée, jointée

[28] Mais peut-être le terme *jarousse* désigne-t-il aussi la vicia sativa, comme il apparaît par exemple dans le *Traité élémentaire sur les plantes les plus propres à former les prairies artificielles* de Boudon de Saint-Amans (p. 139).

D'après Sindou, ce terme désigne le contenu de deux bras joints. À Sénaillac il s'utilise plus particulièrement pour désigner une brassée ou plus largement, un petit tas d'herbe ou de foin, tandis que pour fr. *brassée*, dans un sens plus général, on emploie *braçada* [brɔʃ'adɔ].

Le FEW enregistre {*jóufat*} "jointée", {*jôffa*} "poignée" (périgourdin), {*jòufá*} (Sarlat), masculins, ainsi que des formes féminines telles que {*jaufado*}, {*jôfado*}, {*jauflée*}, {*jafrée*}, {*jaufrée*} sur une aire d'extension plus étendue que celle des formes masculines, à cheval sur la zone d'oc et la zone d'oïl (Poitiers, Civray, Chavanat, Saint-Ybard, haut-limousin, bas-limousin, périgourdin). D'après Antoine Thomas (1916, 463-464), cité par Sindou, *jaufat* pourrait remonter au germanique GAUFE :

> M. Antoine THOMAS résume une étude philologique, destinée aux *Mémoires* de l'Académie et dans laquelle il expose l'origine et l'extension géographique de certains mots français, provençaux, espagnols, catalans, italiens, etc. qui sont synonymes du français « jointée » et désignent le contenu des deux mains jointes en forme de coupe. Les plus anciens, *ambosta* (Lyonnais, Dauphiné, Savoie, Suisse romande, Piémont, Catalogne, Aragon, Asturies) et *galoxina* (Normandie, Champagne, Franche-Comté, Belfort), se rattachent à des types pré-latins sur la famille linguistique desquels on ne peut que faire des conjectures ; un autre, répandu surtout dans le massif central (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne, Dordogne), paraît reposer sur un type **gaufata*, dérivé du haut allemand *gaufe*, qui a le même sens. (*Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-Lettres*, 1916, 463-464)

Le FEW le classe dans les matériaux d'origine inconnue ou incertaine tout en le rapprochant du moyen haut allemand *goufe* : « Erinnert an mhd. *goufe* f. „holle hand", ahd. *coufan* Graff 4, 177, anord. *gaupn* FalkTorp Norw 1, 321. ».

À Sénaillac le contenu de deux mains jointes en forme de coupe est désigné par le terme *junchat* [ʦynʦ'a(t)] (Sindou 171 ; TdF II, 164a ; FEW 5, 69b, JŬNGĔRE) : *ai donat un juchat de blat a las polas* (é) [ai̯ dun'at yn ʦynʦ'ad_de blat ɔ lɔh p'ulɔi̯] "j'ai donné une jointée de blé aux poules".

(21) [ʦ'yʎɔi̯] *julhas* (a), [ʦyʎ'a] *julhar* (b)

(a) Sindou 231 {*tsụ̈l̥o*} ; Lescale 162 {*tsúillo*} ; Bazalgues 145 {*tsülyoy*} ; Tournié 138 {*juilho*} "juille" ; Vayssier 341 {*julho*} ; Lhermet 133 {*jụ̈l̥os*} ; Delhostal 163 {*julhos*} ; TdF II, 168 {*juilho*} et I. 623 {*counjouglo*} ; FEW 5, 72b, JŬNGŬLA

(b) Sindou 231 {*tsül̥ạ*} ; Tournié 138 {*julhar*} "lier" ; Lhermet 133 {*jül̥ạ*} ; TdF II, 168b {*jugula, julha*} FEW 5, 59b, JŬGŬLARE et 5,72b, JŬNGŬLA

Les *julhas* sont les courroies de cuir servant à attacher les bœufs au joug. Ce terme est caractéristique de l'Ouest du domaine occitan, alors qu'à l'Est on trouve *jusclas* :

> C'est dans la Lozère que se rencontrent les deux types de mots qui désignent dans le Midi de la France les courroies par lesquelles on lie le joug aux cornes des bœufs. Tout l'Ouest offre JŪGULA > 'žŭḷo' [...] L'Est connaît un croisement avec *JUXTARE > L 4 *žŭsklo*, L 7 *lọy ĝŭsklọs* pl. (Schüle 1939, p. 181)

À Sénaillac le verbe *julhar* signifie "soumettre, attraper, réduire à sa merci", ce que confirme Sindou (p. 231):

> Dans le Haut Pays, *tsüḷạ* "attraper, dominer", a beaucoup d'emplois, pour les bêtes comme pour les gens, mais il s'emploie couramment quand des gendarmes (ou policiers) se saisissent d'un bandit qui leur échappait depuis longtemps: *l ow tsüḷ ạt*, d'un brigand *ke s e doisạt tsüḷạ*; à Cabrerets et à Sauliac, dans un marché, on "roule" = *ʦụ̈ḷo per un markạt*. Quand on *tsụ̈ḷo* un bœuf, il n'y a qu'un rapport lointain avec la "courroie du joug" *tsụ̈ḷo* < IUGULA (le FEW 5, 72 aime mieux partir de la glose IUNGULA).

Le TdF donne, à l'entrée {*jugula, julha*}: "juguler, égorger" et "lier, attacher, subjuguer" avec un renvoi, pour ce deuxième sens, à {*counjougla*}. Lhermet, pour sa part, a "attacher avec les *julhos*". Le FEW distingue à raison "égorger" (Queyras et Barcelonnette) à l'article JUGULARE et "mettre sous le joug" (Quercy, Ytrac, Ambert, St-Pierre) à l'article JUNGULA.

(22) [mɔn'ɔkɔ] *manòca* (a), [ɔmɔnuk'a] *amanocar* (b)

(a) Tournié 144 {*monoquo*} "manoque"; TdF II, 270b {*manoco*}; FEW 6/1 285a, MANUS

(b) TdF I, 927b {*enmanouca*}; FEW 6/1 285a, MANUS

Le terme *manòca*, fr. *manoque*, désigne une liasse de feuilles de tabac comprenant vingt-cinq feuilles. Nous avons relevé le dérivé *amanocar* "mettre les feuilles de tabac en liasses de 25", le FEW l'enregistre pour Vayrac (Lot) et pour le Béarn, ainsi que fr. *manoquer* (même sens), et *desamanocar* {*desamanoucá*} "défaire ce qui était mis en manoques". Le TdF donne {*enmanouca*} mais ignore *amanocar*.

(23) [ru(t)] *rot*, [rump'y(t)] *romput*

Lescale 145 {*rout*}; Vayssier 569 {*roumput*}; TdF II 811c {*rout, roumpu*}; FEW 10, 565b, RŪMPĔRE

À Sénaillac le verbe *rompre* [r'umpre] n'est pas usité, "casser" se dit *copar* [kup'a] ou *crincar* [kriŋk'a] (FEW 23, 399b, rompre, casser). Cependant, le participe, sous ses deux formes: *rot* ou *romput*, est resté en usage, il s'emploie comme adjectif dans le sens de "usé". Nous n'avons trouvé ce sens que dans Lescale: "usé percé, parl. d'une étoffe"; les autres sources consultées donnent seulement "rompre, casser". Pour {*roumput*}, Vayssier donne la définition suivante: "Rompu de fatigue, harassé" et pour {*rompre*}: "Rompre. S'emploie surtout dans le sens d'harasser, accabler de fatigue".

(24) [ʃɔrgɔʎ'a] *sargalhàs*

Sindou 153 {*sorgoḷ ạ(s)*}; Vayssier 593 {*sorgoillás*}, {*sorgouillás*}; TdF II, 847a {*sargaias*}

D'après Sindou, le terme *sargalhàs*, augmentatif – semble-t-il – de *sargalh* [ʃɔrg'al], désigne un roncier. À Sénaillac il s'emploie dans le sens de "amas d'objets en désordre, lieu en désordre"; dans ce sens on emploie également *espillòri* [ehpil͡l'ɔri] dont le sens premier est "amas d'épingles" (Alibert a *espillèri*).

Pour *sargalh*, Vayssier donne la définition suivante: «Sarrau, espèce de surtout que mettent les personnes qui traient les brebis. Habit, linge grossier [...] – Fig. personne malpropre ...», et pour {*sorgoillás, sorgouillás*}: «personne malpropre, mal tenue ou de mauvaise mœurs.». Le TdF reprend les définitions de Vayssier. Alibert mentionne un verbe *sargalhar~sargolhar* (626a, non localisé) signifiant "agiter, remuer" et un substantif *sargalhada* (fuxéen) signifiant "agitation", qui ne figurent ni dans Vayssier ni dans le TdF, et Sindou le substantif *sergòlha* {*sergọḷo*} "bête remuante" dérivé d'un verbe {*se serguḷá*} qui sont également absents de Vayssier et du TdF. *Sargalhàs*, *sargalhada* et *sergòlha* ne sont pas enregistrés dans le FEW qui enregistre *sargalh* ~ *sarguelh* ~ *sergalh* ~ *sergail*... dans les matériaux d'origine inconnue ou incertaine, dans différentes notices (21, 321b, crachat; 21, 454, râler; 23, 190b, personne sale; 23, 229a, tas) et le verbe *sargalhar* ~ *sargailler* (21, 390a, battre; 21, 393, secouer).

Sargalh et *sargalhàs*, dans le sens de "sarrau, habit, linge grossier, personne malpropre..." pourraient être dérivés de *sarga* "serge". Mais le rapport avec *sargalhàs* "amas d'objets en désordre, lieu en désordre, roncier" ainsi qu'avec *sergòlha*, *sargalhar*, etc. est malaisé à établir et il n'est pas à exclure que l'on soit en présence d'une coïncidence fortuite[29].

(25) *socent* [ʃuʃ'en]

Cet adjectif qualifie une personne avenante, sociable, sympathique. Il n'a été trouvé dans aucune des sources consultées et s'emploie principalement dans des phrases négatives telles que *Cresi qu'aquela femna èra pas plan socenta* (é) {kr'eʒi k ɔk'elɔ f'en:ɔ 'ɛrɔ pa plɔ ʃuʃ'entɔ] "Je crois que cette femme

[29] Sindou rapproche *sargalhàs* – à tort, croyons-nous – du catalan *xaragall* ~ *saragall* "ruisseau que forme l'eau de pluie en s'écoulant sur un terrain en pente et en creusant la terre; tas de sable ou de petits cailloux qu'une crue a emporté des berges; kyrielle de choses à la dérive" (en maillorquin), (cf. Corominas, DECast, I, 259b-260a et DCVB, article *xaragall*; également TdF I, 535b *charragal* «terrain creusé par une eau torrentielle dans l'Aude»).

n'était pas très sociable' ou *Aviá paur d'anar en classa, la regenta èra pas socenta* (é) [ɔβj'ɔ pɔw d ɔn'a eŋ kl'aʃɔ lɔ reʦ'ent 'ɛrɔ pa ʃuʃ'entɔ] 'il avait peur d'aller en classe, l'institutrice n'était pas sympathique". C'est probablement un dérivé de *sòci* (< SOCIUS) "camarade", "compagnon", "ami".

(26) [tɔliβurd'a] *talibordàs*

Vayssier 618 {*tolibournás*}; TdF II, 947c, {*talibournàs*}; FEW 17, 305a {*talibournas*} *TALŌN et 23, 53b {*talibourdas*} balayure, ordure

À Sénaillac le substantif *talibordàs* a le sens de "lourdaud, personne maladroite". Vayssier, le TdF et Alibert (649a) mentionnent la forme *talibornàs* et en donnent les définitions suivantes: "nigaud, lourdaud" (Vayssier), "gros lourdaud en Languedoc" (TdF) et "lourdaud, nigaud, étourdi" (Alibert). Le mot figure dans Boissier de Sauvage (1785) avec le sens de "grossier, maladroit". Le FEW enregistre {*tolibournas*} ~ {*talibournas*} "grossier, maladroit" (Rouergue), "gros lourdaud" (Narbonne), "nigaud, étourdi" (Toulouse) à l'article *TALŌN, et {*talibourdas*} "gros tas d'ordures" dans les matériaux d'origine inconnue ou incertaine.

(27) [t'eu̯le] *teule* (a), [t'eu̯lɔ] *teula* (b), [gɔu̯ʎ'ɛrɔ] *gaulièra* (c)

(a) Sindou 317 {*téule*}; Bazalgues 112 {*tẹ́ule*}; Lescale 154 {*téoule*}; Tournié 226 {*teule*} "tuile"; Vayssier 613 {*tieule*}; Meyer 350 passim {*tẹ́u̯le*}; TdF II, 985c {*teule*}; FEW 13, 153a, TĒGŬLA

(b) Sindou 317 {*téulo*}; Bazalgues 112 {*tẹ́ulo*}; Lescale 154 {*téoulo*}; Tournié 226 {*teulo*} "tuile"; Vayssier 613 {*tieulo*}; Lhermet 21, 99 {*teùlo*} "tuile"; Meyer 350 passim {*tẹ́u̯lo*}; TdF II, 986b {*teulo*}; FEW 13, 153b, TĒGŬLA

(c) Sindou 317 {*gaule*} "gouttière"; Lescale {*gaoule*} "jable, rebord du tonneau"; Vayssier {*gaùle*} "jable"; TdF II, 38c {*gaule*} "jable"; Meyer 356 {*gạu̯l'ẹ́i̯rọi̯*}; FEW 4, 17b, GABULUM {*gawłẹ́yroy*}

Le parler de Sénaillac ignore le mot *lausa* pour "pierre plate, dalle de pierre" et utilise pour exprimer cette notion, le terme *teula* (fém.); *teule* (masc.) désigne une tuile. Lhermet et Tournié ont *teula* pour "tuile". Dans Alibert (660a) *teula* "tuile" est caractérisé comme aurillacois et *teula* "pierre plate" n'est mentionné que dans la locution *teula brasièra* "pierre de l'âtre". Une *gaulièra* est une pierre plate (une *teula*) saillante placée entre la première rangée de tuiles du toit et le sommet du mur. Ce terme figure dans Meyer: "Die untersten Dachsteine, die über die Mauer vorspringen" (Gréalou), qui est repris par le FEW: {*gawłẹ́yroy*} "pierres plus basses du toit qui avancent sur le mur" (Figeac). Il n'a été trouvé dans aucune des autres sources consultées, toutefois Sindou a *gaule* "gouttière". Lescale, Vayssier et le TdF ne mentionnent *gaule* que dans le sens de "jable" (rainure pratiquée vers l'extrémité

des douves d'une futaille pour arrêter les pièces du fond; partie des douves d'une futaille qui excède les fonds).

(28) [bid'ur] *vidorn*, fém. [bid'urnɔ]*vidorna*
Delhostal 174 {*vidourn*}; FEW 14, 541b, VĪTA

L'adjectif *vidorn* (fém. *vidorna*) qui signifie "vif, énergique, dynamique, plein de vie" est d'un emploi assez commun dans le parler de Sénaillac. Ce terme est absent du TdF ainsi que de Sindou, Vayssier et Lhermet. Alibert mentionne *bidorne* (158a) et **vidom* (695b); ce dernier terme est un 'fantôme' dû à une mauvaise lecture du groupe *rn*:

> Alibert 695b a un article ainsi conçu: "**vidom**, *adj.* Eveillé, *Aur.*". On ne trouve rien d'approchant dans Lhermet 1931, Lavadoux 1990-1993, Veyre 1860, ou FEW (14, 541-2, VITA). En revanche le glossaire de Delhostal (1923, 174) fournit "*Vidourn.* Eveillé", et FEW (14, 542a) enregistre *vidourn* (tiré de Delhostal 1923) et *bidourne* (tiré de Malvezin 1908/1909, 24 et 116, "mot cantalien", en principe zone de Junhac). Nous croyons que Delhostal est la source d'Alibert: ce dernier aura mal lu *-m* pour *rn*, comme il lui est arrivé de lire, à l'inverse, *-rn-* pour *-m-* (voir ci-dessus § 1.1.5.). Aur. **vidom* doit donc rejoindre le groupe des fantômes (v. ci-dessus § 1.2.3.).» (Hérilier / Chambon 1999, 288)

(29) [biɾɔd'ɛl] *viradèl* (a), [birɔd'i] *viradís* (b)
(a) TdF II, 1129c {*viradis, biradis, biradèl*}
(b) Vayssier 29 {*birodís*}; TdF II, 1129c {*viradis, biradis, biradèl*}; FEW 14, 384a, VĪBRARE

Dans le parler de Sénaillac, *viradèl* signifie "instable, branlant, qui risque de verser, de se renverser", tandis que *viradís* signifie *que vira* "qui tourne" ou figurément "changeant, inconstant, versatile". Le FEW, Vayssier et Alibert (697a) ont *viradís* mais ignorent *viradèl*. Le TdF ne fait pas de distinction de sens entre *viradís* et *viradèl* {*biradèl*} qu'il considère comme une forme rouergate.

2. Quelques particularités sémantiques

(30) ['ajɔ] *aiga*, [riu̯] *riu*, [riβj'ɛɾɔ] *ribièra*

Dans le parler de Sénaillac-Lauzès, et plus largement dans les parlers quercynols, le terme *ribièra* désigne une vallée fluviale et en aucun cas un cours d'eau: *Aviàm lo fen en bas, dins la ribièra* [ɔβj'an lu fe em ba din lɔ riβj'ɛɾɔ] "Nous avions le foin en bas, dans la vallée". Le mot *riu* désigne un cours d'eau de petite taille: ruisseau ou petite rivière; par exemple, pour désigner le Vers, petite rivière se jetant dans le Lot, on dit *lo Riu de Vers* [lu riu̯ de

βer][30]. Pour désigner un cours d'eau de plus grande taille : rivière ou fleuve, on utilise le mot *aiga*, litt. "eau", employé comme un substantif comptable : *una aiga* [yn 'ajɔ] "une rivière", "un fleuve" ; *passar l'aiga* [pɔʃ'a l 'ajɔ] "traverser la rivière". *Aiga* dans le sens "cours d'eau" est mentionné, dans le DAO (2, 97) et le DOM (5, 365), le TdF, Moutier (Dauphiné), Couzinié (Castres). Dans le dictionnaire de l'occitan de la Val Germanasca (Italie) de Pons et Genre, on a {*aigo grosso*} : "torrente principale di una vallata". Pour les différents aboutissements de AQUA, la première édition du FEW (1, 114b, AQUA), mentionne "cours d'eau" (afr.), "ruisseau" (apr., wallon), l'édition refondue du volume 1 (25, 63b) mentionne : "courant d'eau", "ruisseau" (wallon), "rivière" (Val Germanasca), et {*grando aigo*} (Excideuil), {*grand'eigo*} (Savignac) "rivière".

(31) [ɔn'a] *anar,* [est'a] *estar*

Alors qu'en français les locuteurs de Sénaillac et des communes environnantes n'emploient jamais *avoir été* pour *être allé*, en occitan ils emploient très souvent *èstre estat* pour *èstre anat* comme en témoignent les citations suivantes tirées du corpus :

Se quò foguès estat apr'aquí, benlèu seriá 'stada a la messa.
[ʃe kɔ fuɣ'ɛʃ est'at ɔprɔk'i bel'ɛu̯ ʃeɾj'ɔ stad ɔ lɔ m'eʃɔ]
"Si ça avait été par ici, je serais peut-être allée à la messe." (litt. "si ce fût été")

N'i á que li ván, ben ! Mès io li su jamai estada.
[n j ɔ ke li βɔu̯ be mɛ ju li ʃy ʦɔm'ai̯ est'adɔ]
"Il y en a qui y vont, oui ! Mais moi je n'y suis jamais allée".

Par-ce-que li èron 'stats, lus Alemands, dins de bals coma aquò.
[parʃek'e ʎ 'ɛɾu st'a lyʒ ɔlem'an din de βal kum ɔk'ɔ]
"Parce qu'ils y étaient allés, les Allemands, dans des bals comme ça."

Su estada a La Bastida de matin.
[ʃy estad ɔ lɔβɔst'idɔ de mɔt'i]
"Je suis allée à Labastide ce matin."

Son estats galopar.
[ʃu est'ag_gɔlup'a]
"Ils sont allés courir".

(32) [b'almɔ] *balma*

À Sénaillac et plus généralement dans le Haut-Quercy *balma* a le sens de "affleurement du rocher au niveau du sol" et non le sens plus répandu de "grotte", "caverne", "cavité du rocher". Lescale (p. 43) donne la définition sui-

30 En français *Vers* désigne à la fois la rivière Vers et le village éponyme situé au confluent du Lot et du Vers, en occitan les locuteurs disent *Vers* [ber] pour le village et *Riu de Vers* [riu̯ de βer] pour la rivière.

vante: "se dit d'un rocher plat et particulièrement de celui du lit des rivières", Bazalgues (p. 63) donne: "rocher plat et peu élevé, dalle", et mentionne un verbe *balmar* {*bolmạ*} "daller". En revanche Vayssier (Aveyron) a "grotte, creux dans un rocher". À Sénaillac, "grotte" se dit *cròsa* [kr'ɔʒɔ]. Le FEW (1, 223a, BALMA) enregistre {*baumo*} "grande pierre plate, pierre funéraire" (Limagne); {*barme*} "pierre plate calcaire feuilletée dont on pave les maisons (Escurolles); "ravin, lit d'un torrent qui ne coule que pendant la saison des pluies" (Aveyron)[31].

(33) [k'au̯ʃɔi̯] *cauças*, [deβ'aʃe] *debasses*

Le terme *cauças* désigne aussi bien un pantalon d'homme qu'une culotte de femme, et *debasses*, des bas de femme ou des chaussettes d'homme. Les termes *pantalon*, *bragas* ou *braias* pour "pantalon", ne sont pas usités. *Caucetas* [kɔu̯ʃ'etɔi̯] pour "chaussettes" est connu mais moins fréquemment employé que *debasses*.

(34) [k'ure] *córrer*, [gɔlup'a] *galopar*, [mɔrʦ'a] *marchar*

Sur le causse de Gramat "courir" se dit généralement *galopar*, terme qui s'applique aussi au galop des chevaux. Le verbe *marchar* signifie "marcher", "cheminer", "fonctionner". Le verbe *córrer* s'est spécialisé dans le sens de "aller et venir", "aller son train", voire "marcher" dans des locutions telles que *córrer de recuolon* [k'ure de rekjul'u] "marcher à reculons", *pòdi pas córrer* [p'ɔdi pah k'ure] "je ne peux pas marcher".

(35) [kyrb'i] *curbir*, [ɔkɔt'a] *acaptar*, [ʃemen'a] *semenar*

Dans le parler de Sénaillac "couvrir" se dit *acaptar* [ɔkɔt'a] < AD + CAPTARE (ou *sailar* [ʃɔi̯l'a] dans le sens de "couvrir une personne pour la protéger du froid"); *curbir* (quelquefois *cobrir* [kubr'i]) s'est spécialisé dans le sens de "semer à la volée": *á fach las cubèrtas, á curbit* [ɔ fa lɔh kyβ'ɛrtɔj ɔ kyrb'i] "il a fait les semailles, il a semé"; *se semena lo blat e alèra n'i a que dison «ai finit de cobrir»* [ʃe ʃem'enɔ lu blat e ɔl'ɛrɔ ɲ ɔ ke d'iʒu ai̯ fin'id_de kubr'i] "on sème le blé et alors il y en a qui disent ‹j'ai fini de *cobrir*›". Lescale (p. 72) donne la définition suivante: «**curbi**, ensemencer le blé» et Vayssier (p. 145) «ensemencer, semer», mais Lhermet (p. 123): «**cubri**, recouvrir la semence». *Las cubèrtas* [lɔh kyβ'ɛrtɔj] (mentionné également par Bazalgues, p. 155; Lescale et Vayssier ont *cobrisons* [kubriʒ'ui̯]) qui signifie "les semailles" et aussi, par élargissement du sens, "le temps des semailles, l'automne"; en revanche

[31] À noter que, à Sénaillac, [b'almɔ] *balma* "affleurement du rocher" a un homonyme: [b'almɔ] *valma* < *malva* "mauve (plante)".

cobèrta [kuβ'ɛrtɔ] signifie "couverture" (pièce d'étoffe pour se protéger du froid), avec pour synonyme *fleçada* [fleʃ'adɔ]. *Semenar,* qui, à la différence de *curbir*, est transitif, peut s'utiliser dans le cas de végétaux qui ne se sèment pas à la volée : *semenar lo blat* [ʃemen'a lu bla] "semer le blé", mais aussi : *semenar de trufas, de mongetas...* [ʃemen'a de tr'yfɔi̯ de mundz'etɔi̯] "semer des pommes de terre, des haricots...". *Captador* [kɔtɔd'u] "couvercle" est dérivé de *acaptar.*

(36) [ehk'ɔlɔ] *escòla*, [eŋ kl'aʃɔ] *en classa*

Pour "aller à l'école", "revenir de l'école", "être à l'école"..., les locuteurs disent le plus souvent : *anar en classa* [ɔn'a eŋ kl'aʃɔ] ; *tornar d'en classa* [turn'a d eŋ kl'aʃɔ] ; *èstre en classa* ['ɛstr eŋ kl'aʃɔ] ... Dans l'ALF sur la carte 441 figurent trois points où "de l'école" (dans la phrase "en revenant de l'école") a été traduit par *d'en classa* ; il s'agit de Gourdon (p 619) dans le Lot, ainsi que de St.-Mamet (p 715) et Vic-sur-Serre (p 717) dans le Cantal.

(37) [f'yste] *fuste*, [ly f'yste] *lus fustes,* [bɔi̯] *bòsc,* [bwɛ] *boès*

Pour désigner le bois en tant que matière, le parler de Sénaillac utilise le francisme[32] *boès* [bwɛ] et ignore le mot *fusta*. Le terme *fuste* [f'yste] (masculin) désigne une poutre et au pluriel *lus fustes* [ly f'yste] signifie "les poutres" ou "le plafond" ; *bòsc* [bɔi̯] signifie exclusivement "bois" au sens de "lieu planté d'arbres".

(38) [ust'al] *ostal,* [mɔi̯ʒ'u] *maison*

Le terme usuel pour désigner la maison est *ostal* [ust'al]. *Maison* [mɔi̯ʒ'u] désigne une maison plus grande et plus imposante que les autres (maison de maître, hôtel particulier...) ou un édifice public ou privé servant à un usage particulier : *maison d'escòla* [mɔi̯ʒ'u d ehk'ɔlɔ] "école (en tant qu'édifice)", *maison de retreta* [mɔi̯ʒ'u de retr'etɔ] "maison de retraite". *Maison* suivi d'un complément déterminatif s'emploie aussi au sens figuré pour désigner une entreprise commerciale ou industrielle.

(39) [bil'atse] *vilatge,* [bur] *borg,* [kum'ynɔ] *comuna*

Le terme *vilatge* est l'équivalent du français *hameau* ; pour désigner une agglomération plus importante, en particulier un chef-lieu de commune, les locuteurs emploient plutôt le terme *borg* ou, si le contexte s'y prête, *comuna* (s'il s'agit de désigner le "village" non plus en tant qu'agglomération, mais en tant qu'entité administrative et/ou territoriale).

---

[32] Nous préférons le terme *francisme* pour désigner les emprunts de l'occitan au français et réservons *gallicisme* pour désigner les tournures idiomatiques propres au français.

3. Emprunts au français

3.1. Adaptation phonétique et phonologique des emprunts au français

Certains emprunts récents au français n'ont pas été adaptés au système phonologique traditionnel du parler de Sénaillac, ou l'ont été incomplètement. On peut y trouver la voyelle [a] en position prétonique ou des groupes de consonnes qui ne sont pas admis par le système traditionnel. Exemples: [bamb'u] 'bambou'; [kad'ɔ] 'cadeau'; [trakt'yr] 'tracteur'; [taks'i] 'taxi'; [epʃikjɔtr'i(t)] 'psychiatrique'[33]. Il est parfois difficile de déterminer dans tous les cas avec certitude si ce sont des mots véritablement intégrés au lexique ou s'il s'agit d'emplois ponctuels de mots français. Parmi les exemples qui précèdent, [kad'ɔ], [trakt'yr] et [taks'i] sont pleinement intégrés au lexique et d'emploi assez fréquent; ceci est moins évident pour [bamb'u] et [epʃikjɔtr'i(t)].

Les phonèmes /ʃ/ et /ʒ/ du français ont généralement été adaptés en [ʦ], comme dans [mɔrʦ'a] "marcher", [p'ɔʦɔ] "poche", [r'iʦe] "riche", [preʦ'a] "prêcher", [ʦukul'a(t)] "chocolat" etc. Toutefois on trouve [ʃ] et [ʒ][34] dans certains emprunts récents: [maʃ'inɔ] "machine"; [pj'ɔʃɔ] "pioche"; [ʃarlest'ɔn] "charleston"; [ʃ'enʃɔ] "chance", [ʃiryrʒj'ɛn] "chirurgien" ...

Le phonème /ø/ du français est systématiquement transposé en /y/, étant donné que le son [ø] n'existe pas dans le système: [gyl'a] "gueuler"; [purt'yr] "facteur".

La 'diphtongue' [wa] – anciennement [wɛ] – du français est rendue par [w'ɛ] (ou [we] en position inaccentuée), même dans les emprunts récents: [ɔrdw'ɛʒɔ] "ardoise"; [twɛ(t)] "toit"; [pɔʃw'ɛrɔ] "passoire"; [mw'ɛnɔ] "moine (religieux)". Nous avons toutefois relevé deux exceptions: le numéral [ʃwaʃ'antɔ] "soixante" (variante: [ʃuʃ'antɔ]) et le prénom [ɔmbrw'aʒɔ] "Ambroise" (à côté de [ɔmbrw'ɛʒɔ]).

Les emprunts de lexèmes français terminés par [o] écrit *-eau* présentent une finale [ɛu̯]: [byr'ɛu̯] *burèu* "bureau"; [kɔr'ɛu̯] *carrèu* "carreau"; [ʃiʒ'ɛu̯] *cisèus* "ciseaux"; [drɔp'ɛu̯] *drapèu* "drapeau"; [rid'ɛu̯] *ridèu* "rideau"; [tɔpl'ɛu̯] *tablèu* "tableau"; [tyj'ɛu̯] *tuièu* "tuyau"; [nɔβ'ɛu̯] *navèu* "naveau"[35] ~ "navet",

---

[33] Nous n'avons relevé aucun emprunt comportant une consonne sonore en fin de mot.

[34] [ʃ] et [ʒ] ne représentent pas des phonèmes nouveaux introduits dans le système, mais constituent la réalisation normale de /s/ et /z/ en attaque syllabique dans le système traditionnel.

[35] *Naveau* ou *naviau*: archaïsme ou régionalisme (région Centre et Canada) pour *navet*. À Sénaillac, *navèu* désigne le navet long, tandis que le navet rond se dit *rava* [r'aβɔ].

[putɛu̯] *potèu* "poteau", alors que des formes autochtones ou totalement adaptées à la morphologie du parler présenteraient une finale ['ɛl]: *[byɾ'ɛl] **burèl*, *[drɔp'ɛl] **drapèl* etc. comme [ɔɲ'ɛl] *anhèl* "agneau", [kɔp'ɛl] *capèl* "chapeau" etc. *Cisèus* "(paire de) ciseaux" se distingue de [ʃiʒ'ɛl] *cisèl* "ciseau (de menuisier, de maçon...)" (de même dans Vayssier). Vayssier a également {*burèū*} *burèu* (p. 70), {*corrèou*} *carrèu* (p. 111), {*cisèous*} *cisèus* (p. 85), {*dropèou*} *drapèu* (p. 186), {*nobèou*} *navèu* (p . 399), {*poutèou*} *potèu* (p. 510), {*ridèou*} *ridèu* (p. 552), {*toplèou*} *tablèu* (p. 621); pour "tuyau" il distingue {*tuyèou*} *tuièu* "tuyau, tube" (p. 649) et {*tudèl*} "tuyau de cheminée". Il a donc existé un système d'équivalence stabilisé entre fr. *-eau* et oc. ['ɛu̯] *-èu*. En français, le résultat [o] pour *-eau* n'est pas très ancien et des formes diphtonguées se sont maintenues jusqu'à l'époque contemporaine dans certains dialectes d'oïl. Étant donné que la plupart des emprunts concernés sont relativement anciens, on peut supposer qu'ils ont d'abord été le fait des élites sociales, qui avaient accès à l'écrit en français. Une équivalence a ainsi pu s'établir précocement entre la graphie *-eau* et une oralisation en ['ɛu̯][36]. Ce système n'est plus actif aujourd'hui comme en témoignent les emprunts récents [kad'ɔ] "cadeau" et [gat'ɔ] "gâteau".

Une consonne nasale est conservée à la coda dans certains emprunts récents de mots français terminés par *-on* ou *-in*: [ɔβj'un] "avion"; [lɔp'in] "lapin"; [bumb'un] "bonbon"; [miʎ'un] "million"; [pitʂ'un] "pigeon", alors que les mots autochtones issus d'étymons en -INU, -INE, -ONU, -ONE ne comportent pas de [n] final: [mul'i] "moulin"; [kɔm'i] 'chemin'; [put'u] 'baiser', [kɔnʃ'u] 'chanson'[37]... Toutefois les mots terminés par -[sjɔ̃], -[zjɔ̃], sont toujours adaptés en -[ʃ'iu̯], -[ʒ'iu̯], qu'il s'agisse de mots comportant le suffixe "-tion" ou de mots en "-sion", "-ssion": [upeɾɔʃ'iu̯] "opération"; [teleβiʒ'iu̯] "télévision"; [permiʃ'i u̯] "permission".

Le suffixe *-ité* est toujours transposé en -[it'a(t)]: [rɔntɔβilita(t)] "rentabilité"; [eletriʃit'a(t)] "électricité"; [ʃekyɾit'a(t)] 'sécurité'.

---

36 C'est ce qui explique les graphies en *-eau* de *Landerneau* et *Concarneau* etc. dont la finale en breton était en [eu̯] ou [eo̯]; cf. Piette 1973, 26-27 (renseignement communiqué par Jean-Paul Chauveau).

37 Le parler de Sénaillac connaît [n] en fin de mot dans les mots issus d'étymons dans lesquels N est suivi d'une autre consonne: FONTE > [fun] *font* "source, point d'eau" ou dans lesquels [n] représente un ancien M. La présence du [n] final constitue un critère permettant de déterminer qu'un mot comme [lɔp'in] ne fait pas partie du vocabulaire héréditaire mais est un emprunt au français. (Bazalgues, 1968, signale que, à Couzou, dans les années 1960, les personnes âgées employaient *conil* [kun'il] pour désigner le lapin sauvage).

3.2. Substitution de mots

Le développement qui suit à pour simple but d'illustrer à travers quelques exemples, la substitution de mots français à des mots plus anciens et ne prétend pas constituer une étude approfondie du phénomène, que nous espérons pouvoir mener ultérieurement.

Les emprunts au français ne se limitent pas à des mots savants ou techniques, ou à des néologismes correspondant à des objets nouveaux ou des réalités nouvelles, mais concernent aussi des mots appartenant au vocabulaire le plus courant. Dans ce dernier cas le mot français s'est substitué à un mot plus ancien[38]. À titre d'exemple on peut citer les mots suivants:

arrenjar [ɔrendʑ'a] < fr. *arranger*
aublijar [ɔu̯plitʂ'a] < fr. *obliger*
bèla-maire [b'ɛlɔ m'ai̯ɾe] < fr. belle-mère
bièn[39] [bj'ɛn] < fr. *bien*
boès [bwɛ] < fr. *bois* (matière)
cretièn [kretj'ɛn]< fr. *chrétien*
crochet [krutʂ'e(t)], *acrochar* [ɔkrutʂ'a] < fr. *crochet*, *accrocher*
envitar [embit'a] < fr. *inviter*
envoiar [embuj'a] < fr. *envoyer*
fièbra [fj'ɛbrɔ] < fr. *fièvre*
fodra [f'udrɔ] < fr. *foudre*
fòrja [f'ɔrtʂɔ] < fr. *forge*
fresa [fr'eʒɔ] < fr. *fraise*

---

38 Dans bien des cas, on peut supposer que le mot français s'est substitué à un mot bien attesté par ailleurs, en synchronie et/ou en diachronie, dans les textes et/ou dans les sources lexicographiques et atlantographiques. C'est ainsi qu'il est permis de supposer que *fièbra* s'est substitué à *fèbre*, *bèla-maire* à *sògra*, *crochet* à *cròc*... Toutefois, en l'absence d'indices tels que: conservation du mot ancien dans un sens spécialisé, conservation du mot dans la toponymie, dans des tournures figées ou des aphorismes proverbiaux, présence du mot chez les auteurs patoisants ou présence d'un dérivé formé sur la même base, il est impossible d'en avoir la preuve. Il convient également d'être prudent en la matière; nous ne pensons pas – contrairement à ce que pourraient laisser croire certains dictionnaires normatifs – que, par exemple, *bolongèr* [bulunts'ɛ] < fr. *boulanger* se soit substitué à *fornièr*. En effet le mot *fornièr* [furɲ'ɛ] est parfaitement connu des locuteurs, avec le sens de "préposé au four communal". À l'époque où chacun fabriquait lui-même son pain, il n'y avait pas de boulanger, *bolongèr* dont le sens est "personne faisant métier de fabriquer et de vendre du pain" est donc un néologisme qui a correspondu à une réalité nouvelle.

39 Substantif ou adverbe antonyme de *mal*. Pour *bien* concessif ou *bien* substantif synonyme de *propriété* on a *ben* [be]: *aviá ben una autò mès caliá de l'argent per crompar l'essença* "il avait bien une auto mais il fallait de l'argent pour acheter l'essence", *a vendut son ben* (é) "il a vendu son bien".

marchar [mɔrʦ'a] < fr. *marcher*
merchand [merʦ'ɔn] < fr. *marchand*
moièn [muj'ɛn] < fr. *moyen*
pijon [piʦ'un] < fr. *pigeon*[40]
passoèra [pɔʃw'ɛrɔ] < fr. *passoire*
prechar [preʦ'a] < fr. prêcher
talhur [tɔʎ'yr] < fr. *tailleur*
voiatge [buj'aʦe] < fr. *voyage...*

Dans certains cas l'emprunt au français tend à se généraliser, sans que le mot autochtone ait complètement disparu; c'est le cas de: *vianda* [bj'andɔ] < fr. *viande* et *carn* [kar] (dans les questionnaires, "viande" a été traduit cinq fois par *vianda* et une fois par *carn*); [pj'ɔʃɔ] < fr. *pioche* et *tròme* [tr'ɔme]; [ʃar'un] < fr. *charron* et *rodièr* [rudj'ɛ].

Certains mots autochtones remplacés par des mots français ont pu être conservés dans la toponymie, comme *farga* [f'argɔ] "forge" dans *Lo Rec de la Farga* [lu red_de lɔ f'argɔ][41] (lieu dit) ou *sastre* [s'astre] "tailleur" dans *Mas del Sastre*. Sindou (p. 251) signale que *folze* {*fulze*} "foudre" s'est conservé au hameau du Pendant (Commune du Lauzès) dans l'expression {*bat te n ol Dyaple omay ol fulze*}, littéralement "Va-t'en au Diable et à la foudre", alors que la formule a été modernisée en {... *ol fudre*} à Ramaille (Cne de Cabrerets) et en {... *o lo fudro*} à Lauzès; cette expression ne semble plus être connue à Sénaillac.

Certains mots ont été remplacés par un emprunt au français dans leur sens général mais ont été conservés dans un sens spécialisé, c'est le cas de:

Emprunt	Mot autochtone
blosa [bl'uʒɔ] "blouse"	*biauda* [bj'au̯dɔ] "blouse traditionnelle des paysans"
carròta [kɔr'ɔtɔ] "carotte"	*pastenaga* [pɔsten'aɣɔ] "carotte sauvage"
còfre [k'ɔfre] "coffre"	*arca* ['arkɔ] "grand coffre pour stocker le blé"
sable [ʃ'aple] "sable"	*arena* [ɔr'enɔ] "terre argileuse rouge servant de mortier".

Il peut arriver que l'emprunt et le mot autochtone remontent au même étymon, constituant ainsi des doublets:

---

40 En revanche, la fiente de pigeon (qui servait autrefois d'engrais) est appelée *colombina* [kulumb'inɔ] < *colomb* [kul'un] "pigeon".

41 Le mot *rec* "ruisseau, rigole" n'est plus compris aujourd'hui à Sénaillac. La forme *Rec de la Farga* est/était employée par les locuteurs habitant dans les environs immédiats de ce lieu-dit (c'est-à-dire le bourg de Sénaillac ou le hameau de Clancine); les locuteurs résidant dans des lieux plus éloignés ont tendance à réinterpréter le toponyme en *Ròc de la Farga* [rɔd_de lɔ f'argɔ] (il n'y a aucun *ròc* à proximité).

carrèu [kɔr'ɛu] "carreau"	*cairèl* [kɔi̯ɾ'ɛl] "pointe de la reille[42]" (à Blars)
moièn [muj'ɛn] "moyen"	*mejan* [mets'ɔ] "cloison"
gonflar [gu̯ⁿfl'a] "gonfler (qq. ch.)"	*coflar* [kufl'a] "gonfler (intransitif)"

Les mots référant à une fonction religieuse sont pour la plupart empruntés au français tandis que le mot autochtone correspondant a pu être conservé avec un autre sens:

Emprunt	Mot autochtone
frèra [fr'ɛɾɔ] "religieux" (< fr. *frère*)	*fraire* [fr'ajɾe] "frère"
sur [ʃyr] "religieuse" (< fr. *sœur*)	*sòrre* [ʃ'ɔre] "sœur"
moèna [mw'ɛnɔ] "moine" (religieux)	*monge* [m'undʒe] "moine" (chauffe-lit)
curè [kyɾ'ɛ] "curé"	pas de mot autochtone conservé

Un terme ancien est conservé pour *evesque*[43] [eβ'ehke] "évêque", mais [ɔrʃeβ'ɛke] "archevêque" est un emprunt au français.

Enfin, il faut signaler le terme *Comedièn* [kumedj'ɛn], du français *comédien*, qui a pris la signification de "Gitan", "Tsigane". Son synonyme [rɔmɔniʃ'ɛl] est également emprunté au français.

CNRS (UMR 5263) Jean SIBILLE
Université Toulouse – Jean Jaurès

---

42 *Reille* (occitan *relha* ou *rilha*): soc à soie d'un araire.

43 La forme *evesque* n'est pas purement autochtone; néanmoins, elle remonte à la fin du XIVe siècle. Parmi les documents publiés par Dobelmann (1944) on trouve exclusivement *avesque* dans les documents les plus anciens; la première attestation de *evesque* figure dans un document de 1397: «Ordonnance consulaire sur le paiement des tailles et le transport des vendanges» (p. 158). Dans les documents contenus dans le *Te Igitur* (XIIIe-XVIe siècles), (Combarieu / Cangardel, 1885-1888), *evesque* apparaît une seule fois, à l'article 604 daté de 1526 (le mot *avesque* ~ *evesque* est rare dans les documents les plus récents car l'évêque y est le plus souvent désigné par les termes *Mossenhor de Caortz*); *evesquat* "évêché" (18 occurrences) et *evescat* (une occurrence) sont attestés dans une série d'articles datés des années 1443 à 1449 (article 514, *passim*); dans la même série d'articles – qui consignent les prestations de serment de nouveaux citoyens de Cahors – on trouve aussi trois occurrences de *avesquat*, deux en 1444 et une en 1446 et quatre de *avescat* (1442, 1444, 1446, 1447). Dans le *Livre noir*, une copie des coutumes de Cahors datant du XVIe siècle, la forme *evesque* est générale (Dufour 1846, articles VII, XVII, XLI, XLII, XLIII, passim): *La leuda que lo senhor Evesque pren a Cahours es...* (*Livre noir*, XLII), mais *La leuda que lavesques pren a Caortz* dans le *Te Igitur* (n° 346). *Evesque* est une forme hybride due probablement à l'influence du français, mais on ne saurait dire qu'il s'agit d'un emprunt *stricto sensu*.

4. Références bibliographiques

Achard, Claude François, 1785. *Dictionnaire de la Provence et du Comté-Venaissin. Tome second contenant le vocabulaire provençal-français*, Marseille, Imprimerie Jean Mossy.

ALF = Gilliéron, Jules / Edmont, Edmond, 1902-1910. *Atlas linguistique de la France*, Paris, Honoré Champion.

Alibert, Loís, 1965, *Dictionnaire occitan-français selon les parlers languedociens*, Toulouse, Institut d'études occitanes.

Avril, Joseph-Toussaint, 1839. *Dictionnaire provençal-français*, Apt, E. Cartier.

Bazalgues, Gaston, 1968. *Le parler occitan de Couzou en Quercy, inventaire lexical et ethnographique*, Thèse pour le doctorat de troisième cycle, Université de Montpellier.

Boissier de Sauvage, Pierre Augustin, 1785. *Dictionnaire languedocien-françois*, Nîmes, Gaude.

Boudon de Saint Amans, Jean-Florimond, an III. *Traité élémentaire sur les plantes les plus propres à former les prairies artificielles*, Agen.

Chambon, Jean-Pierre, 2005. «Actualité de la lexicographie occitane: à propos d'un dictionnaire récent», *RLiR* 109, 491-508.

Chambon, Jean-Pierre, 2009. «Prolégomènes à l'étude historique des emprunts de l'occitan au français», in: Thibault, André (ed.), *Gallicismes et théorie de l'emprunt linguistique*, Paris, L'Harmattan, 45-69.

Chambon, Jean-Pierre, 2010. «Brèves remarques sur le *Tresor dóu Felibrige* de Frédéric Mistral», *RLiR* 74, 199-214.

Chambon, Jean-Pierre, 2012. «Développement et problèmes actuels des études occitanes», *RLiR* 76, 199-210.

Chambon, Jean-Pierre, 2014. «De la glossographie à la glossairistique (ou ‹lexicographie philologique›): réflexions proposées aux occitanisants», in: Pic, François / Toreille, Claire (ed.), *Amb un fil d'amistat. Mélanges offerts à Philippe Gardy*, Toulouse, CELO, 327-337.

Combarieu, Louis / Cangardel François (ed.), 1885-1888. «Documents contenus dans le *Te Igitur*», *Bulletin de la Société des Études du Lot*, t. X: 153-168, XI: 49-62, 192-208, XII: 53-68, XIII: 5, 125-157.

Couzinié, Jean-Pierre, 1850. *Dictionnaire de la langue romano-castraise et des contrées limitrophes*, Castres, Imprimerie Cantié et Rey.

DCVB = Antoni Maria Alcover / Francesc de Borja Moll, 1930-1962. *Diccionari català, valencià, balear,* Palma de Mallorca, Impr. A. M. Alcover, puis Graphiques Miramar.

DECast = Joan Corominas, 1954. *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana*, Berne, Francke.

Delhostal, Louis, 1923. *Los piados (Vers d'Ouvèrnho)*, Aurillac (glossaire 155-174).

Dobelmann, Suzannne, 1944. *La langue de Cahors des origines à la fin du XVIe siècle*, Toulouse/Paris, Privat/Didier.

Dufour, Émile, 1848. *La commune de Cahors au Moyen Âge*, Cahors, Imprimerie Combarieu.

FEW = Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, 25 vol., Leipzig/Bonn/Bâle, Klopp/Teubner/Zbinden.

Fourès, René, 1898-1899. « Enquête sur les patois du Lot », *Annuaire de l'École pratique des hautes études*, 99-108.

Garcin, Étienne, 1823. *Le nouveau dictionnaire provençal-français*, Marseille, Vve Roché.

Hérilier, Christian / Chambon, Jean-Pierre, 1999. « Alibert vu d'Auvergne : notes de lexicographie critique en domaine occitan à propos de deux sources aurillacoises du Dictionnaire occitan-français », *RLR* CIII/2, 277-293.

Hubschmid, Johannes, 1965. *Thesaurus Praeromanicus*, 2, Bern, Francke.

Jausseran, Jean-Michel (ed), 2009. *Dictionnaire de mots, expressions, proverbes, provençal-français avec lexique français-provençal, de Camille Moirenc*, Saint-Rémy-de-Provence, Équinoxe (manuscrit du XIXe siècle).

Keller, Hans-Erich, 1959. « La valeur du *Tresor dóu Felibrige* pour les études lexicographiques occitanes », *RLiR* 23, 129-143.

Keller, Hans-Erich, manuscrit inédit. *Lexique du patois de La-Chapelle-aux-Saints (Corrèze)*, (non consulté).

Lagarde, André, 1991. *Le trésor des mots d'un village occitan. Dictionnaire du parler de Rivel (Aude)*, Toulouse, chez l'auteur.

Lescale, Paul, 1923. *Recherches et observations sur le patois du Quercy*, Cahors, A. Bergon.

Levy, Emil, 1894-1918. *Provenzalisches Supplement Wörterbuch*, 8 vol., Leipzig, O. R. Reisland.

Littré, Émile, 1863-1877. *Dictionnaire de la langue française*, 5 vol., Paris, Hachette.

Lhermet, Jean, 1931. *Contribution à la lexicologie du dialecte aurillacois*, Paris, Droz.

Malvezin, Pierre 1908-1909, *Glossaire de la langue d'oc*, Paris [réimpression Genève/Marseille 1975].

Meyer, Heinz, 1932-1933. « Bäuerliches Hauswesen im Gebiete zwischen Toulouse und Cahors », *Volkstum und Kultur der Romanen, Sprache, Dichtung, Sitte*, 5e année : 315-371 / 6e année : 27-135.

Palay, Simin, 1980. *Dictionnaire du béarnais et du gascon moderne* (3e édition complétée), Paris, Éditions du CNRS.

Piette, Jean Raymond François, 1973. *French Loanwords in Middle Breton*, Cardiff, University of Walls Press.

Pons, Teofilo / Genre, Arturo, 1997. *Dizionario del dialetto occitano della Val Germanasca*, Alessandria, Edizioni dell'Orso.

Puel, Timothée, 1845-1853. « Catalogue des plantes qui croissent dans le département du Lot, classées d'après le système de Linnée (sic) », in : *Annuaire statistique et administratif du département du Lot*, (non consulté).

Rixte, Jean-Claude (ed.) 2007. *Dictionnaire des dialectes dauphinois anciens et modernes par l'abbé Louis Moutier*, Montelimar/Grenoble, IEO-Drôme/ELLUG, (manuscrit du XIXe siècle).

Schüle, Ernst, 1939. «La terminologie du joug dans une région du Plateau central», in: *Mélanges A. Duraffour: hommage offert pas ses amis et ses élèves, 4 juin 1939*, Paris/Leipzig, Droz/Niehans.

Sibille, Jean, 2014. «*Lus Nadal* de Gilbert Galtié: un exemple d'écriture spontanée de l'occitan au début du XXIe siècle», in: Pic, François / Toreille, Claire (ed.), *Amb un fil d'amistat. Mélanges offerts à Philippe Gardy*, Toulouse, CELO, 867-881.

Sindou, Raymond, 1972. *Le vocabulaire de la ferme au pays de Cahors*, Thèse de l'Université de Paris IV.

Sol, Eugène, 1930. *Le vieux Quercy*, Aurillac, impr. Poirier-Bottreau (2e édition corrigée et augmentée), (non consulté).

TdF = Mistral, Frédéric, 1932. *Lou Tresor dóu Felibrige ou dictionnaire provençal-français embrassant tous les dialectes de la langue d'oc moderne*. Paris, Delagrave, (édition du centenaire).

Teulié, Henri, 1907. «Le vocabulaire du vent au Causse, commune de Bétaille», in: *Mélanges de linguistique et de littérature offerts à Alfred Jeanroy par ses élèves et ses amis*, Paris, Droz, 109-115, (non consulté).

Teulié, Henri, 1929. «Le vocabulaire du noyer à Bétaille (Lot)», *RF* 23, 905-910, (non consulté).

Thomas, Antoine, 1916. «Le mot ‹jointée› et d'autres mots de diverses langues romanes désignant le contenu des deux mains jointes en forme de coupe», *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres* 6, 463-464.

TLFi = *Trésor de la langue française*, en ligne: ‹http://atilf.atilf.fr›.

ThLL = Pösch, Viktor (ed) 1900-. *Thesaurus linguae latinae*, Leipzig, B. G. Teubner.

Tournié, Édouard, 1936. *Grammaire de langue d'oc et glossaire franco-languedocien*, Brive, Imprimerie Lachaise.

Ubaud, Josiane, 2011. *Dictionnaire orthographique, grammatical et morphologique de l'occitan*, précédé de «Introduction à la lexicographie occitane» (9-160), Perpignan, El Trabucaire.

Vayssier, Aimé, 1879. *Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron*, Rodez, Carrère.

Veyre, Jean-Baptiste, 1860. *Lés piaulats d'un reipetit. Recueil de poésies patoises*, Aurillac (glossaire pp. 125-133).

Wartburg, Walther von, 1944. «Mistrals *Tresor dóu Felibrige* und die romanische Sprachwissenschaft», *ZrP* 64, 569-572.

Wartburg, Walther von, 1969. *Bibliographie des dictionnaires patois gallo-romans (1550-1967)*, Genève, Droz.